



Décision n° 2026-1483
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 4 août 2026
renouvelant l'attribution de ressources en numérotation à
la société AMCS LLC

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société AMCS LLC reçu le 4 août 2026, sollicitant le renouvellement de l'attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 4 août 2026, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 4 août 2046, à la société AMCS LLC (immatriculée au registre des sociétés du Delaware-USA sous le numéro 5983418) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros polyvalents	01 59 24	2024-2317	Métropole
Numéros polyvalents	02 59 63	2024-2317	Métropole
Numéros polyvalents	03 92 27	2024-2317	Métropole
Numéros polyvalents	04 12 43	2024-2317	Métropole
Numéros polyvalents	05 25 67	2024-2317	Métropole
Numéros polyvalents	09 78 90	2024-2317	Métropole
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 31	2024-2317	National
Préfixe RIO des numéros géographiques, polyvalents et spéciaux	LJ	2024-2317	National
Préfixes de routage des numéros polyvalents	01 09 85	2024-2317	Métropole
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 93	2024-2317	National

Article 2. La société AMCS LLC acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société AMCS LLC et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 4 août 2026

Pour la Présidente et par délégation

Olivier DELCOS

Directeur internet, données, presse, poste et
utilisateurs